



HYGIENE
& DESINFECTION

HD11210

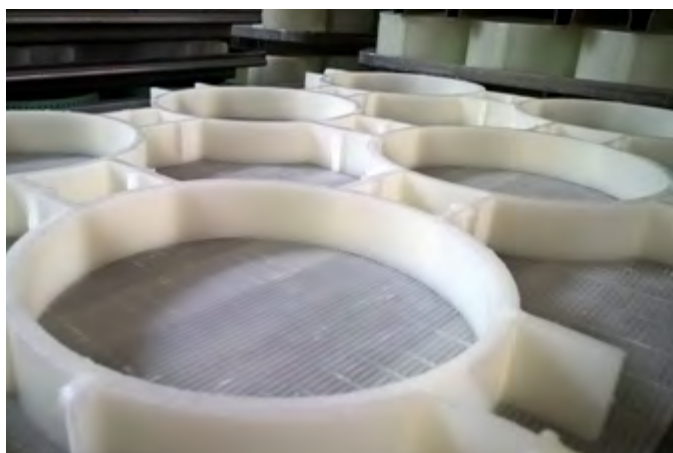
IR02. 11/2022

BASO® AC 400 FROM

Détartrant détergent acide démoussant



BASO® AC 400 FROM est un acide détartrant détergent formulé qui désincruste, désagrège et solubilise rapidement tous les dépôts minéraux résistants aux nettoyages alcalins (pierre de lait, tartres minéraux divers, etc...).



- Nouvelle formule acide au fort pouvoir désincrustant des sels minéraux.
- Adapté aux tunnels de fromagerie, NEP/CIP à forte turbulence ou trempages.
- Aditivé pour être démoussant et dégraissant même sur les souillures riches en protéines et graisses.
- Sa composition le rend compatible avec de nombreux matériaux.
- Sans acide nitrique ou sulfurique.
- Il ne génère pas de rejets chlorates, nitrates, AMPA*, AOX.

* Aminométhylphosphonic acid : principal produit de dégradation du glyphosate et décomposés du type méthylène phosphonates.



Stockmeier H&D

3 Rue de la Buhotière
Saint Jacques de la lande BP 89152
F 35091 RENNES CEDEX 09

T. +33(0)2 99 29 46 06

Mail : baso@stockmeier.fr

Web : www.basoarvo.com

- BASO® AC 400 FROM est un acide détartrant détergent formulé qui désincruste, désagrége et solubilise rapidement tous les dépôts minéraux résistants aux nettoyages alcalins (pierre de lait, tartres minéraux divers, etc...).
- BASO® AC 400 FROM est préconisé sur laveuses de moules, claies, stores pour résoudre les problèmes de collage en fromagerie.
- BASO® AC 400 FROM est aussi additivé en tensio-actifs, sans AMPA*.
- BASO® AC 400 FROM est adapté aux TUNNELS, NEP, CIP à forte turbulence. Les tensio-actifs choisis permettent de démousser à chaud, émulsionner les protéines et abaisser la tension superficielle pour un meilleur nettoyage.
- Sans acide nitrique et sulfurique.



1. Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Densité	1,29 ± 0,02; 20°C. Ne peut être retenu comme unique critère de contrôle.
Matière active	Acide phosphorique, tensio- actifs.
pH à 1%	1.78 +/- 0.2, 20°C
T° de stockage	20 °C
Viscosité	< 10 (mPas, +/-2, 20°C)
DDM	24 mois
Tension superficielle	31,4 N/m (20°C); sol. 1%.
Teneur en phosphore	13.93 %
Teneur en azote	0 %
DCO	29 mg O2/g

2. Conditionnements :

Type conditionnement	Poids Net (kg)	Palettisation (Nb unités par palette)	Palette
Jerrican perdu rouge de 20L	26	28	80X120
Fût perdu PE bleu 200L	270	4	115x115
IBC perdu PE 1000L-DN50	1290	1	100x120

3. Mode d'emploi

Selon les conditions et le plan d'hygiène, après un prélavage, le produit s'applique dans les conditions suivantes :

Type d'utilisation	Application	Dosage (%)	Temps de contact	Température
Industries Agroalimentaires	Circulation en nettoyage en place NEP/CIP. Circulation en tunnel, armoire de lavage.	0.6 à 2%	1 à 15 min	40 à 80°C

Rincer abondamment avec de l'eau potable les circuits et surfaces traités ainsi que les matériels d'application.
Demandez conseil à votre technico-commercial Stockmeier France H&D pour optimiser vos process et adapter les procédures de désinfection à vos besoins.

4. Contrôle des concentrations

Prise d'échantillon : 5 ml.

Indicateur coloré : Phénolphtaléine (indicateur TA).

Doser jusqu'à zone de virage avec : NaOH N/5) puis noter le volume "V" en ml.

Résultat du test de concentration en % = Volume "V" x 0.200.

5. Législations nationales :

5.1 : Arrêté 19/12/13 et Règlement CE N°834/2007

Législations	Conforme
Pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.	Oui
Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique. (voir site www.inao.gouv.fr).	Oui

6. Matériel d'application

STOCKMEIER vous propose un large catalogue réunissant toute une gamme de matériel dédié à l'application et au stockage de nos produits, rétention, soutirage, transfert, dosage, moussage, pulvérisation... Demander une catalogue à votre technico-commercial ou écrivez-nous à baso@stockmeier.fr.





7. Conditions de stockage

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Ne pas mettre en contact avec les produits chlorés.

8. Compatibilité avec les matériaux

Ce produit utilisé à sa dose d'emploi est compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc.

9. Consignes de sécurité

9.1 : Recommandations d'utilisation

Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez le centre anti-poison le plus proche. L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

N° UFI : QVTE-W73D-GS03-VYYA.

9.2 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles

Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité.

10. Traitement des déchets

Se reporter au chapitre 13 de la FDS

11. Divers

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent.

12. Courbe de conductivité

